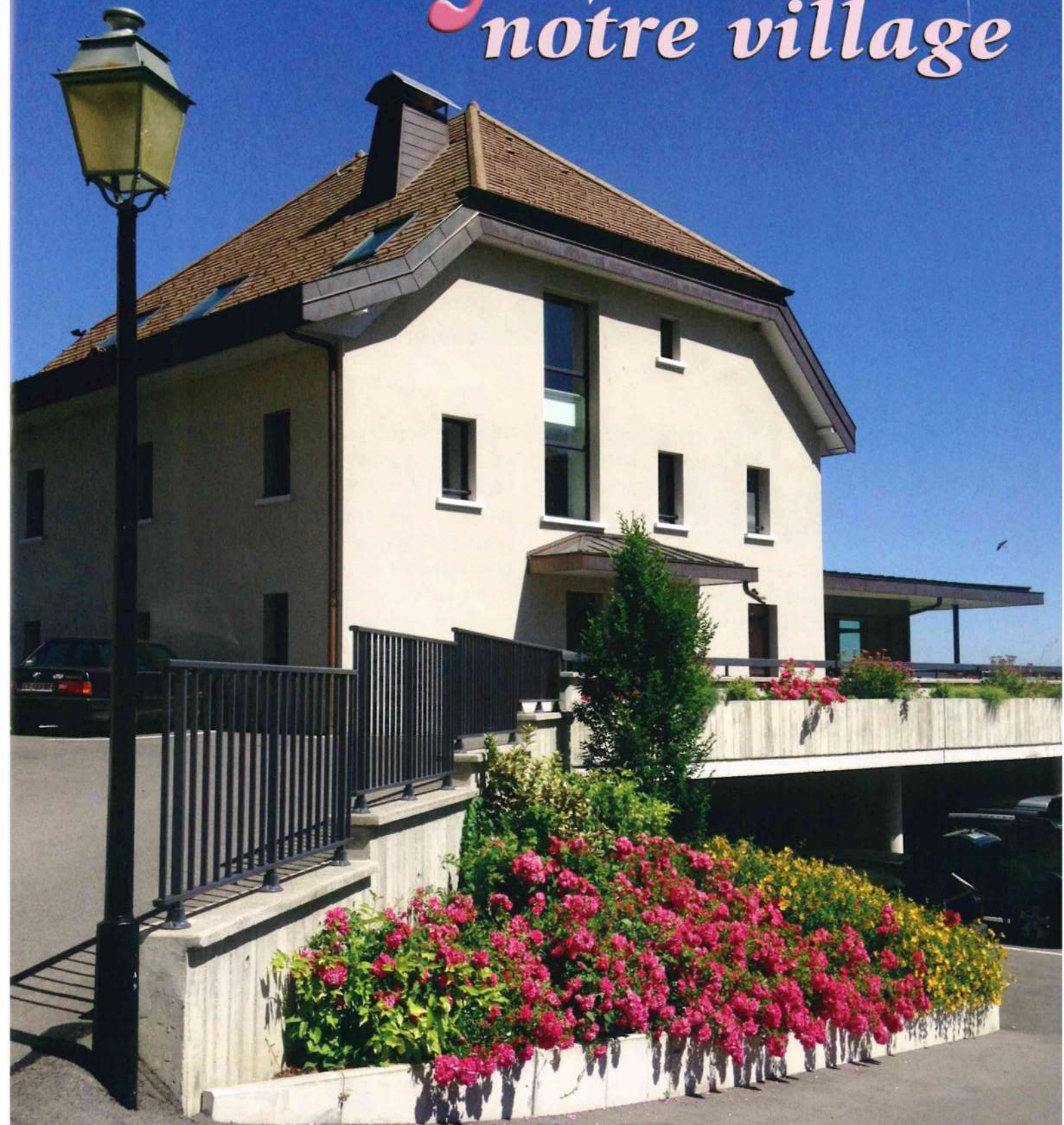


# le lyaud

*notre village*



N°55 • Juillet 2017

Bulletin Communal d'Information





Ce premier semestre aura été une étape importante et décisive pour les 25 communes qui se sont regroupées au sein de Thonon Agglomération. Cette nouvelle structure, qui ne compte pas moins de 85 000 habitants, n'a pu se mettre en place qu'avec un engagement déterminé de tous les élus locaux. Depuis six mois déjà les élus et le personnel de Thonon Agglomération sont mobilisés pour organiser le fonctionnement de cette nouvelle collectivité. Un travail d'envergure et une disponibilité accrue ont été nécessaires durant ces derniers mois pour harmoniser et adapter les pratiques des collectivités d'origine. Cette mise en place demandera encore plusieurs mois de réflexions et de travail.

Au niveau de notre commune, le début d'année a été marqué par la création de la maison médicale qui a ouvert ses portes fin mai avec l'installation d'un médecin, d'une kinésithérapeute et d'une infirmière ; une orthophoniste s'installera en septembre. Ces nouveaux services sont appréciés par la population.

Avec l'installation du nouveau gouvernement, de nouvelles dispositions peuvent être prises concernant les rythmes scolaires. D'après nos premières informa-

tions, les écoles pourront revenir à la semaine de 4 jours, et supprimer les Temps d'Activités Périscolaires. Le SIVOM Armoys/Le Lyaud est favorable à cette disposition. Mais les conditions ne sont pas encore très précises et le temps imparti est beaucoup trop court pour une mise en place sérieuse dès septembre 2017. Le retour à la semaine des 4 jours devrait être réinstauré à la rentrée 2018, après une réflexion sereine et pour permettre à chacun de se réorganiser.

Au niveau de la révision du P.L.U., une troisième réunion publique a eu lieu le 3 mars dernier. Je rappelle que le dossier d'étude est à la disposition du public en mairie et que chacun peut faire ses observations. Le projet devrait être arrêté avant fin 2017.

*Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !*

Joseph DÉAGE

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES du 23 avril 2017**  
Résultats - 1er tour

**BUREAU CENTRALISATEUR**

Département Haute-Savoie  
Commune Lyaud  
Canton Thonon-les-Bains  
Circonscription 5ème circonscription

INSCRITS 1 302      Nombre de bureau de vote 1  
VOTANTS 1 082      Participation 83,10%  
EXPRIMÉS 1 033      Exprimés 95,47%  
ABSTENTIONS 220      Abstentions 16,90%  
BLANCS 38      Blancs 3,51%  
NULS 11      Nuls 1,02%  
BLANCS / NULS 49      Blancs+Nuls 4,53%

| N° Dépôt | N° Panneau | Candidat                 | Voix | %       |
|----------|------------|--------------------------|------|---------|
| 002      | 001        | M. DUPONT-AIGNAN Nicolas | 62   | 6,00 %  |
| 003      | 002        | Mme LE PEN Marine        | 229  | 22,17 % |
| 004      | 003        | M. MACRON Emmanuel       | 237  | 22,94 % |
| 005      | 004        | M. HAMON Benoît          | 72   | 6,97 %  |
| 006      | 005        | Mme ARTHAUD Nathalie     | 6    | 0,58 %  |
| 007      | 006        | M. POUTOU Philippe       | 16   | 1,55 %  |
| 008      | 007        | M. CHEMINADE Jacques     | 1    | 0,10 %  |
| 009      | 008        | M. LASSALLE Jean         | 16   | 1,55 %  |
| 010      | 009        | M. MÉLENCHON Jean-Luc    | 177  | 17,13 % |
| 011      | 010        | M. ASSELINEAU François   | 15   | 1,45 %  |

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES du 07 mai 2017**  
Résultats - 2nd tour

**BUREAU CENTRALISATEUR**

Département Haute-Savoie  
Commune Lyaud  
Canton Thonon-les-Bains  
Circonscription 5ème circonscription

INSCRITS 1 302      Nombre de bureau de vote 1  
VOTANTS 1 070      Participation 82,18%  
EXPRIMÉS 945      Exprimés 88,32%  
ABSTENTIONS 232      Abstentions 17,82%  
BLANCS 94      Blancs 8,79%  
NULS 31      Nuls 2,90%  
BLANCS / NULS 125      Blancs+Nuls 11,68%

| N° Dépôt | N° Panneau | Candidat           | Voix | %       |
|----------|------------|--------------------|------|---------|
| 004      | 001        | M. MACRON Emmanuel | 607  | 64,23 % |
| 003      | 002        | Mme LE PEN Marine  | 338  | 35,77 % |



## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 11 juin 2017**  
Résultats - 1er tour

**BUREAU CENTRALISATEUR**

Département Haute-Savoie  
Commune Lyaud  
Canton Thonon-les-Bains  
Circonscription 5ème circonscription

INSCRITS 1 293      Nombre de bureau de vote 1  
VOTANTS 620      Participation 47,95%  
EXPRIMÉS 605      Exprimés 97,58%  
ABSTENTIONS 673      Abstentions 52,05%  
BLANCS 8      Blancs 1,29%  
NULS 7      Nuls 1,13%  
BLANCS / NULS 15      Blancs+Nuls 2,42%

| N° Dépôt | N° Panneau | Candidat                         | Voix | %       |
|----------|------------|----------------------------------|------|---------|
| 004      | 001        | Mme BAUD-ROCHE Astrid            | 48   | 7,93 %  |
| 043      | 002        | M. THOMAS Gil                    | 26   | 4,30 %  |
| 029      | 003        | Mme AMERY Céline Hind            | 5    | 0,83 %  |
| 027      | 004        | Mme LENNE Marion                 | 230  | 38,02 % |
| 056      | 005        | Mme BALLY Michelle               | 6    | 0,99 %  |
| 002      | 006        | Mme ABADIE PARISI Anne-Françoise | 54   | 8,93 %  |
| 057      | 007        | M. BAUD Jean-Baptiste            | 56   | 9,26 %  |
| 007      | 008        | M. DAURIAT Marin                 | 53   | 8,76 %  |
| 034      | 009        | M. MAGNIN Daniel                 | 47   | 7,77 %  |

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 18 juin 2017**  
Résultats - 2nd tour

**BUREAU CENTRALISATEUR**

Département Haute-Savoie  
Commune Lyaud  
Canton Thonon-les-Bains  
Circonscription 5ème circonscription

INSCRITS 1 293      Nombre de bureau de vote 1  
VOTANTS 520      Participation 40,22%  
EXPRIMÉS 471      Exprimés 90,58%  
ABSTENTIONS 773      Abstentions 59,78%  
BLANCS 32      Blancs 6,15%  
NULS 17      Nuls 3,27%  
BLANCS / NULS 49      Blancs+Nuls 9,42%

| N° Dépôt | N° Panneau | Candidat              | Voix | %       |
|----------|------------|-----------------------|------|---------|
| 004      | 001        | Mme BAUD-ROCHE Astrid | 189  | 40,13 % |
| 027      | 004        | Mme LENNE Marion      | 282  | 59,87 % |



## SÉANCE DU 9 JANVIER 2017

Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal et remercie chacun pour son engagement. Il souhaite que l'esprit d'équipe qui anime le conseil municipal soit maintenu et souligne l'importance du dialogue au cours des réunions.

## SUBVENTIONS 2017

Pour 2017, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

|   |         |
|---|---------|
| - Mission Locale                          | 800 €   |
| - Club de foot Le Lyaud/Armo              | 1 000 € |
| - Echo du Haut-Chablais                   | 2 000 € |
| - Association Parents d'Elèves            | 2 100 € |
| - Tennis Club                             | 500 €   |
| - Association "Goutte de Vie"             | 400 €   |
| - Foyer Culturel Armo/Le Lyaud            | 1 100 € |
| - Association Parents d'Enfants Inadaptés | 200 €   |
| - Théâtre "Les Mots Dits"                 | 250 €   |
| - Mutame                                  | 78 €    |
| - C.C.A.S.                                | 9 000 € |
| - Chablais Nordic                         | 500 €   |

## PRIX DE L'EAU

Le conseil municipal décide de fixer le prix du m<sup>3</sup> d'eau à la somme de 1,20 euros pour les consommations enregistrées entre mars 2017 et février 2018.

## BUDGETS : AUTORISATIONS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Afin de payer les factures d'investissement reçues en début d'année, et dans l'attente de l'élaboration des budgets primitifs avec reprise des résultats 2016, le conseil autorise des engagements de dépenses de la section d'investissement, dans le cadre réglementaire, pour le budget principal, le budget de l'eau et le budget des Arcades.

## SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2017

Monsieur le Maire remercie les organisateurs de la fondue géante qui a rassemblé beaucoup de monde et qui s'est parfaitement bien déroulée.

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

## RÉVISION DU P.L.U. :

## Transfert de compétence à Thonon Agglomération

Monsieur le Maire expose que la Communauté d'Agglomération issue de la fusion des Communautés de Communes du Bas Chablais et des Collines du Léman avec extension à la Commune de Thonon-les-Bains, est compétente, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant compte des cartes communales.

Le Plan d'Occupation des Sols de la Commune du Lyaud étant en cours de révision, le Conseil Municipal demande la poursuite et l'achèvement de la procédure par la Communauté d'Agglomération "Thonon Agglomération".

## SÉANCE DU 6 MARS 2017

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

## SYANE : Installation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables

Dans le cadre du déploiement du réseau IRVE, le conseil municipal accepte l'installation, par le SYANE, d'une station de rechargement

qui sera implantée au centre du village, près du Champ Dunant. Le coût de cette installation est de 3 250 €, avec une contribution estimative annuelle aux charges d'exploitation de 450 €.

## SIDISST

Suite à la dissolution du SIDISST, la clé de répartition du passif et de l'actif du syndicat entre les communes a été arrêtée. Pour la commune, le solde de trésorerie est de 1 945,34 €.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la participation annuelle au SDIS ne pourra plus être fiscalisée. La participation, d'un montant de 44 330 euros pour 2017, sera prélevée directement sur le budget communal. Il faudra en tenir compte lors du calcul du produit des taxes locales.

## CARRIÈRES

Monsieur le Maire présente les différentes étapes d'exploitation et de réhabilitation de la carrière exploitée par Les Carrières Chablaisiennes. Les plans et le planning fournis par l'exploitant sont exposés.

## SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

## &gt; BUDGET PRINCIPAL M14

## ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

|                      | INVESTISSEMENT       |                       | FONCTIONNEMENT       |                       | ENSEMBLE             |                       |
|----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|                      | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents |
| Résultats reportés   | 65 879.79            |                       |                      | 15 173.81             | 65 879.79            | 15 173.81             |
| Opérations de l'ex.  | 620 935.45           | 924 608.33            | 1 119 492.82         | 1 251 131.90          | 1 740 428.27         | 2 175 740.23          |
| TOTAUX               | 686 815.24           | 924 608.33            | 1 119 492.82         | 1 266 305.71          | 1 806 308.06         | 2 190 914.04          |
| Résultats de clôture | 237 793.09           |                       |                      | 146 812.89            | 237 793.09           | 146 812.89            |
| Restes à réaliser    |                      |                       |                      |                       |                      |                       |
| RESULTATS DEFINITIFS | 237 793.09           |                       |                      | 146 812.89            |                      | 384 605.98            |

## &gt; BUDGET "ARCADES" M 14

## ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

|                      | INVESTISSEMENT       |                       | FONCTIONNEMENT       |                       | ENSEMBLE             |                       |
|----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|                      | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents |
| Résultats reportés   | 6 131.38             |                       |                      | 7 454.90              | 6 131.38             | 7 454.90              |
| Opérations de l'ex.  | 20 426.54            | 180 000.00            | 4 822.92             | 11 873.24             | 25 249.46            | 191 873.24            |
| TOTAUX               | 26 557.92            | 180 000.00            | 4 822.92             | 19 328.14             | 31 380.84            | 199 328.14            |
| Résultats de clôture | 153 442.08           |                       |                      | 14 505.22             | 153 442.08           | 14 505.22             |
| Restes à réaliser    |                      |                       |                      |                       |                      |                       |
| RESULTATS DEFINITIFS | 153 442.08           |                       |                      | 14 505.22             |                      | 167 947.30            |

## &gt; BUDGET "EAU" M 49 :

## ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

|                      | INVESTISSEMENT       |                       | FONCTIONNEMENT       |                       | ENSEMBLE             |                       |
|----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|                      | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents | Dépenses<br>Déficits | Recettes<br>Excédents |
| Résultats reportés   | 0.00                 | 63 155.30             |                      | 6 195.79              | 0.00                 | 69 351.09             |
| Opérations de l'ex.  | 145 134.26           | 62 955.60             | 111 370.89           | 131 384.30            | 256 505.15           | 194 339.90            |
| TOTAUX               | 145 134.26           | 126 110.90            | 111 370.89           | 137 580.09            | 256 505.15           | 263 690.99            |
| Résultats de clôture |                      | -19 023.36            |                      | 26 209.20             | 0.00                 | 7 185.84              |
| Restes à réaliser    |                      |                       |                      |                       |                      |                       |
| RESULTATS DEFINITIFS |                      | -19 023.36            |                      | 26 209.20             |                      | 7 185.84              |

## &gt; BUDGET PRIMITIF - Budget Principal :

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 093 654.71 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 486 793.09 €.

## &gt; BUDGET PRIMITIF - Budget Eau :

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 128 709,20 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 139 209,20 €.

## &gt; BUDGET PRIMITIF - Budget "Les Arcades" :

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 30 905,22 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 173 442,08 €.

## SÉANCE DU 3 MAI 2017

## VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil que les taux d'imposition à voter pour 2017 doivent être fixés en tenant compte des décisions de Thonon Agglomération et de la dissolution du SIDISST.

> Les taux fixés en 2016 par la CCCL étaient les suivants :

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation :            | 10,22 % |
| Taxe sur le foncier bâti :     | 3,35 %  |
| Taxe sur le foncier non bâti : | 18,98 % |

> Les taux fixés pour 2017 par Thonon Agglomération, sont les suivants :

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Taxe d'habitation :            | 7,34 % |
| Taxe sur le foncier bâti :     | 2,39 % |
| Taxe sur le foncier non bâti : | 3 %    |

Le pourcentage de baisse des taux intercommunaux sera intégré aux taux communaux, notamment pour prévoir la prise en charge de la compétence "petite enfance" qui n'est plus attribuée à la Communauté d'Agglomération.

D'autre part, suite à la dissolution du SIDISST la participation ne pourra plus être fiscalisée. Dès 2017, le SDIS réclamera une contribution budgétaire de la part des communes membres. Le montant à recouvrer doit être pris en compte dans le calcul des taux communaux.

Des évaluations ont été faites afin de neutraliser les effets de ces modifications sur les contribuables. La part prélevée du SIDISST étant défiscalisée et les taux intercommunaux diminués, l'augmentation nécessaire des taux communaux n'augmentera pas la pression fiscale sur les contribuables.

> Les taux communaux pour 2017 sont donc fixés ainsi :

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation :            | 12,94 % |
| Taxe sur le foncier bâti :     | 10,97 % |
| Taxe sur le foncier non bâti : | 61,07 % |

## RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

Suite à la demande des propriétaires, il est décidé de procéder à des régularisations foncières portant sur l'achat de petites portions de terrains dont l'emprise est située sur la voie communale :

- Mme Rosine FILLON - Route de la Glière
- Indivision JOLY - Chemin des Jardins
- M. CLAPOT - Rue du Sanjhon
- M. Georges DEVILLE - Route des Cruets

Le montant d'acquisition est fixé à la somme de 10 € le m<sup>2</sup>.

## LOCATION LOCAUX MAISON MÉDICALE

Après avoir estimé le montant des charges des locaux de la maison médicale, Monsieur le Maire propose de fixer le prix de location à 15 € H.T. le m<sup>2</sup>, toutes charges comprises. Le conseil municipal se prononcera lors de la prochaine réunion.

## BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE

Dans le cadre de la dissolution du SIDISST, les Collectivités doivent

reprendre dans leurs comptes les actifs et passifs du syndicat, ce qui se traduit par des opérations d'ordre budgétaires et comptables :

|                  |            |
|------------------|------------|
| 001 (Dépense) :  | 1 030,77 € |
| 002 (Recettes) : | 2 976,11 € |
| 042 - 042 :      | 2 957,42 € |

## DIG SUD-OUEST LÉMANIQUE

Afin de faciliter la mise en œuvre du programme de travaux du bassin versant du sud-ouest lémanique, une déclaration d'intérêt général va faire l'objet d'une enquête publique qui s'étale du 10 avril au 12 mai 2017. Considérant que cette procédure donne la possibilité de réaliser des travaux d'entretien et de restauration afin de garantir une gestion globale et cohérente sur l'ensemble du territoire du sud-ouest lémanique, le conseil municipal décide de soutenir le projet de déclaration d'intérêt général.

## CARRIÈRES

Dans le cadre du projet d'extension de la carrière, le conseil municipal accepte de désaffecter les chemins ruraux situés sur le périmètre à exploiter, à condition que la Société "Les Carrières Chablaisiennes" obtienne l'autorisation d'extension.

## ONF - COUPES DE BOIS 2018

Le conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2018 proposé par l'Office National des Forêts. Il s'agit de la parcelle T, avec un volume présumé réalisable de 693 m<sup>3</sup> et une surface de coupe de 7 ha.

## TRAVAUX MAISON MÉDICALE

Le conseil accepte l'avenant de l'Entreprise PLANCHAMP d'un montant de 990 € H.T. Le montant du marché s'élève à 7 884 €.

## SÉANCE DU 7 JUIN 2017

## COMPTEURS LINKY

En début de séance, Messieurs ARLAUD et BOURDAIRE, représentant ENEDIS, ont exposé les raisons du déploiement des compteurs Linky, et ont répondu aux interrogations qui se posent fréquemment au sujet de cette nouvelle technologie. Ces informations sont consultables sur le site [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) ; des flyers sont également disponibles en mairie. Il est précisé que la municipalité ne peut pas s'opposer à la pose de ces nouveaux compteurs. Monsieur le Maire remercie Messieurs Arlaud et Bourdaire pour leur intervention.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil pour la distribution des fleurs à l'occasion de la fête des mères. Il remercie également les membres de la commission des Aînés pour l'organisation de la promenade annuelle qui fut une très belle journée.

## URBANISME

Monsieur le Maire présente une demande de permis de construire déposée en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

## DISSOLUTION SMDEA : REPRISE DES EMPRUNTS

Dans le cadre de la dissolution du SMDEA, les collectivités doivent reprendre la part des emprunts contractés. Les emprunts seront remboursés directement aux banques : deux à la Caisse d'Épargne, un au Crédit Foncier et un à la Caisse Française de Financement Local.

## RAPPORT SUR L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable. Ce rapport est disponible en mairie.

## TRAVAUX MAISON MÉDICALE : AVENANT

Un avenant de 1 802 € H.T. concernant le lot peinture est validé, consécutif au remplacement du plafond des combles prévu en dalles 600x600 par un plafond Placostil.



## Fondue géante

A l'occasion de la Vogue, les Lyaudins se sont réunis en nombre autour des caquelons de fondue savoyarde préparée avec soin par les membres de la commission

Sports et Loisirs. Les fonds réunis grâce à la pesée du panier garni et à la buvette serviront au financement des différentes manifestations de l'année.



## Matinée nettoyage

La matinée nettoyage organisée par la société de chasse et la commune a permis de collecter de nombreux déchets, surtout le long des voies de circulation où ont été ramassés des canettes, des bouteilles en plastique et des

paquets de cigarettes vides. Le nombre de déchets encombrants est par contre en diminution. La matinée s'est terminée autour d'un repas offert et préparé par les chasseurs.



## Course cycliste Grand prix des Hermones

Pour son 25<sup>e</sup> anniversaire, le traditionnel Grand Prix des Hermones s'est déroulé cette année le dimanche 16 avril, dimanche de Pâques en l'occurrence, date avancée par les instances fédérales, car en cette période printanière de nombreux dimanches étaient retenus pour les élections, avec interdiction de manifestations sur la voie publique.

Comme toujours, cette 25<sup>e</sup> édition était organisée sur la commune avec le concours de la commission des sports, de la municipalité et du club d'Evian Vélo.

Cette année, les plus jeunes, les Minimes, étaient aussi de la fête. Les organisateurs souhaitent en effet que cette catégorie puisse participer à l'épreuve car elle compte

pour le classement général du challenge qui a été créé pour les Minimes dans le Département.

**AU PROGRAMME :** Course Cadets le matin, début d'après-midi course Minimes, et à 15 h course Seniors Pass / Cycliste.

Nouveauté cette année : le circuit, ramené à 5 km, a été plus rapide, plus nerveux, mais aussi plus dur aux dires des participants, la partie montante revenant souvent !

### POUR LES RÉSULTATS :

En Minimes, la victoire revient à Joris NISSAS de Chatillon / Chalaronne, le 2<sup>e</sup> est LETHIER Melvyn d'Ornans, et le 3<sup>e</sup> PONCHON Eliot de Saint-Etienne.

La course Cadets est remportée par TRONCHON Bastien de La Motte Servolex devant V. PARET-PEINTRE et E. VERNIENGEAL, tous deux d'Annemasse.

En Pass/cyclistes, FREYTAG Yohan de Cran-Gevrier remporte l'épreuve devant WEISSENBACHER Yohan du VC Mont-Blanc, le 3<sup>e</sup> est LEPAIN Sébastien de Chambéry.

Dans cette course, le premier du club organisateur est Philippe MEYNET, habitant du Lyaud, et connaissant le parcours par cœur. Bravo, Philippe !

En fin de journée, lors de la remise des prix dans la cour du groupe scolaire, Monsieur le Maire a remercié tous les participants, les bénévoles, les organisateurs, les secours et a félicité tout le monde pour cette 25<sup>e</sup> édition.

*Le Président d'Evian-vélo,  
André JACQUEMOT*





## Cérémonie "Souvenir des déportés"

Dans le cadre de la journée nationale du "Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation", une cérémonie commémorative s'est déroulée le dimanche 30 avril en présence de treize porte-drapeaux. Pour célébrer le 72<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration, la chanson "Nuit et Brouillard" de Jean FERRAT a été diffusée à l'assistance et le poème "Lorsque tu es rentré" d'André MIGDAL, rescapé du camp de Neuengamme, a été lu. Puis le maire a invité Gaston CÔTE, Bernard NÉPLAZ et Jean DORCIER à déposer une gerbe devant le monument aux morts.



Début du poème  
"Lorsque tu es rentré"  
d'André MIGDAL

*Lorsque tu es rentré  
Tu n'as pas pu pleurer  
Ton cœur était trop sec  
Et tes tourments trop vifs.  
Pourtant tu n'étais plus captif.*

*Tes cheveux étaient ras  
Tes yeux si creux  
Percés jusqu'aux abîmes  
Et ton ventre douloureux  
Frémissant à chaque goutte de sang.*

*Ton corps usé jusqu'à la corde  
Et tes pensées exacerbées  
Tu étais tout cela lorsque tu es rentré.  
[...]*

## Cérémonie du 8 mai



Les Lyaudins se sont rassemblés nombreux devant le monument aux morts pour célébrer le 72<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1945. Ils y ont été accueillis par le groupe de trompes de chasse du "Rallye Bonnes Fées" de Cervens et celui de Bonne. Puis Caroline JACQUET a ouvert la cérémonie en entonnant "Le Chant des Partisans", hymne de la Résistance française pendant l'occupation, et "Bella Ciao", chant de révolte italien qui célèbre l'engagement contre les troupes nazies. Pénélope VIGNETTE a lu un discours de reconnaissance, de soutien et d'encouragement que le Général DE GAULLE a adressé aux armées françaises le 9 mai 1945. Les élèves de l'école de musique ont animé la cérémonie en jouant "Les Allobroges" et "La Marseillaise" qui a ensuite été chantée par les élèves du groupe scolaire. Après son allocution, le maire Jo DÉAGE a déposé la gerbe aux côtés de Roland NÉPLAZ et Régis DETRAZ, puis a invité Marie-Paule ROGUIER, maire honoraire, à saluer avec lui les treize porte-drapeaux présents. Toute l'assistance s'est ensuite retrouvée à la mairie pour partager le verre de l'amitié.



## Balade des Aînés

Ce dimanche 21 mai, les aînés du village ainsi que le soleil, la bonne humeur et la convivialité étaient réunis pour la sortie annuelle.

La destination "La Suisse" fut un régal pour les papilles avec une dégustation à la chocolaterie CAILLER, suivie

d'une fondue, ainsi que pour les yeux avec la visite du château et du village de GRUYERES.

Au retour, un apéro au bord du lac Léman clôtura cette journée.





## Fête des voisins

Vendredi 19 mai, a eu lieu une fête des voisins au Lyaud, lotissement "Pommier d'Amour" et une partie du "Chemin des Derrys". Cette soirée conviviale s'est déroulée dans le garage de Nathalie et Stéphane, la météo étant peu clémente.

Vingt et un adultes et une dizaine d'enfants ont fait la fête jusqu'en fin de soirée, à refaire ! C'est le meilleur moyen de connaître ses voisins.  
*Danielle VULLIEZ.*



## Fête de la musique

Le beau temps de ce 23 juin a permis à chacun de profiter d'une belle soirée musicale au D'JOSS BAR. Les enfants de l'école de musique du Lyaud, les trompes de chasse, la chorale du Foyer Rural Armoy-Le Lyaud ont été très appréciés. Les deux groupes "Zelliv'song" et "Black'rose" ont enchanté le public.

## Troc'plantes



Malgré la matinée pluvieuse, de nombreuses personnes ont participé au TROC'PLANTES de printemps, organisé par Mme Christelle MELON. Plantes aromatiques et d'agrément furent échangées dans une atmosphère joyeuse et conviviale.

## TRAVAUX DE LA COMMUNE



L'équipe des artisans ayant aménagé la maison médicale



Fleurissement du rond-point de l'école



Installation de la passerelle route d'Orcier



Nettoyage des grilles d'eaux pluviales

## AGRANDISSEMENT DU STADE DE FOOT





Scène, rideaux, coulisses, éclairages... chaque début d'année, la salle polyvalente d'Armoiy se transforme pour 2 week-ends en salle de spectacles.

12 troupes se sont succédées, nous offrant des pièces très éclectiques ; spectacle jeune public ou musical, drames, comédies, café-théâtre...

Le public nombreux, malgré un soleil radieux qui nous invitait à rester en terrasse, a été conquis par cette diversité et par la qualité des prestations.

Un grand merci à toutes ces troupes pour leur talent et leur convivialité, merci à vous de venir si nombreux pour partager ces beaux moments et bien sûr merci à toutes les personnes qui contribuent chaque année à la réussite de ce festival.

Nous vous donnons rendez-vous les 23, 24, 25 février et les 2, 3, et 4 mars 2018 pour la 17<sup>e</sup> édition.

Vous pourrez découvrir la programmation dès janvier sur Facebook ou sur notre site [www.festival-theatre-armoy.fr](http://www.festival-theatre-armoy.fr).

*En attendant, bel été à tous.*

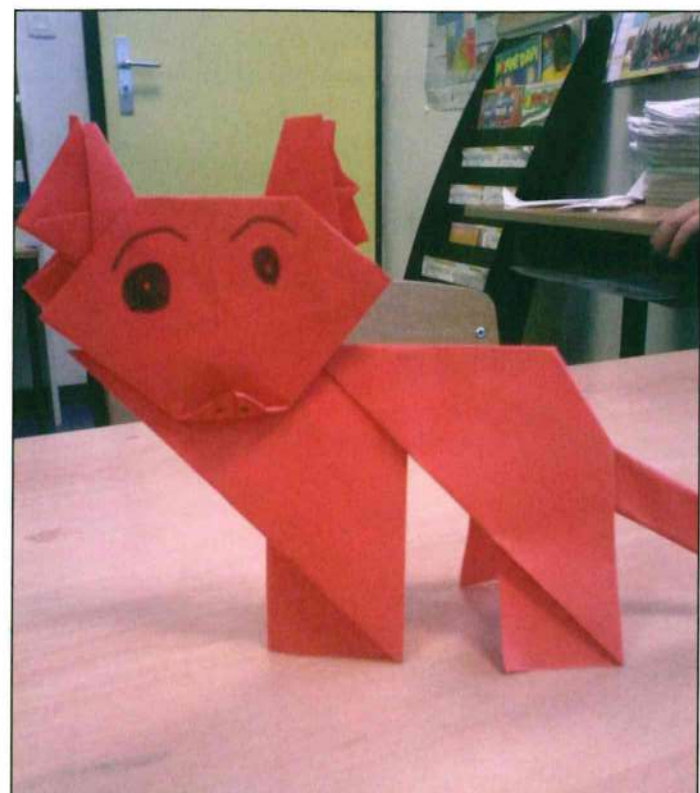


... pour le collège



## T.A.P. DES ÉCOLES (Temps d'Activités Périscolaires)

Activités bricolage et construction lors du Temps Aménagé Périscolaire à l'école primaire.





## Association des Parents d'Élèves



Cette année les 20 parents bénévoles sont au top de la motivation pour organiser les manifestations et animer la commune ! Après la belote de janvier, la vente des menus lasagnes a explosé avec 1100 parts vendues sur les communes du Lyaud et d'Armoy. Le vide-greniers avec vente de fleurs a bien marché également. La kermesse sur le Champ Dunant a clôturé l'année scolaire : les stands de jeux gratuits sont toujours appréciés (jeu de tir à l'arc, chamboule tout, pêche aux canards, atelier créatif, stand maquillage, jeux d'eau...) et des promenades à poneys. La buvette a tous les ingrédients pour plaire avec des barquettes de frites, des grillades, des crêpes et des pop-corns...

Ces animations ont permis de récolter des fonds afin de permettre aux élèves de profiter de sorties extra-scolaires. En maternelle, les écoliers ont pu profiter de différentes visites variées : le musée de la faune à Bellevaux, le château d'Avully avec animation musicale, la fruitière à Mieussy, l'écomusée

Paysalp à Viuz en Sallaz (avec atelier fromage) ainsi qu'une visite avec un guide au géopark.

Un intervenant est venu dans les classes pour une animation sur le thème du blé et du pain, et les enfants ont assisté à un spectacle intitulé "Cache dans la forêt"

En primaire les élèves sont notamment allés voir plusieurs films au cinéma (notamment sur Charlie Chaplin) ; un spectacle de La Compagnie du Rêve en janvier, une sortie à Martigny en Suisse à la Fondation Gianadda ; 2 jours de ski de fond pour les CM1 ; visite du Musée de la Préhistoire ; déplacement pour voir un spectacle à la MAL ; Les Aigles du Léman à Sciez et réalisation d'un film d'animation en CP/CE1. Cette année, deux classes sont parties en classe découverte (CM1-CM2 et CM2).

Merci à tous pour votre contribution et rendez-vous à la prochaine rentrée !



## Retour sur la classe de mer des CM1 et CM2



Nous sommes partis à Piriac-sur-Mer en Loire Atlantique, du 7 au 13 mai 2017. Notre séjour s'est très bien passé. Nous avons participé à de nombreuses activités sportives ou culturelles telles que la pratique de la voile, le vélo pour se rendre à la plage, la pêche à pied, une randonnée sur le sentier des douaniers. Nous avons également visité de nombreux lieux typiques du bord de mer comme le chantier naval de Saint-Nazaire où nous avons vu un des plus grands paquebots du monde mis à l'eau récemment et le sous-marin de la seconde guerre mondiale nommé "L'Espadon". Nous avons pu visiter

la criée de la Turballe où nous avons eu la chance de voir un requin-renard de plus de deux mètres, ainsi qu'un sardinier. Nous avons également visité les marais salants de Guérande et avons appris comment les paludiers récoltaient le sel.

Nous sommes rentrés en Haute-Savoie ravis avec de nombreux souvenirs qui resteront gravés dans nos mémoires.

Nous tenons à remercier le conseil général, le SIVOM, l'APE, la boucherie d'Armoy, la boulangerie des Fournils du Lac ainsi que les stations de ski d'Avoriaz, de Bernex, de Châtel et du Roc d'enfer pour leur participation.

La classe de CM2



## Retour sur la classe de mer des CM1



Pour finaliser notre projet "Vendée Globe" sur lequel nous avons travaillé toute l'année, nous sommes partis en Loire-Atlantique à Piriac sur Mer du 7 au 13 mai 2017. Nous avons pu découvrir et apprendre de nouvelles choses en rapport avec la mer, le vent et la voile et observer de merveilleux paysages. Nous avons fait de la pêche à pied, 3 séances de voile, découvert les marais salants de Guérande avec un paludier, visité le chantier naval de Saint-Nazaire où nous avons vu

un des plus gros paquebots de croisière du monde. Nous sommes rentrés dans un sous-marin "l'Espadon", avons visité une petite criée à la Turballe et rencontré un mareyeur. Nous avons également marché sur le sentier des douaniers où on a fait un jeu du bétet de la mer avec les rejets de la laisse de mer, découvert des plantes comestibles, réalisé une lecture de paysage et créé des mini-dunes.

Merci à tous ceux qui ont aidé à la réalisation de notre classe de mer, grâce à vous, nous avons passé une semaine inoubliable..

La classe des CM1 de l'école Armoy / Le Lyaud



## Goutte de Vie

Association des donneurs de sang  
Armoy-Le Lyaud

Le don du sang, comment ça se passe ? Petite chronologie des étapes d'un don ...

### 1. L'accueil du donneur

Le donneur de sang est accueilli par une secrétaire ou éventuellement par un membre de l'association des donneurs de sang bénévoles. Il s'inscrit pour le don en fournissant ses informations personnelles (identité complète) et remplit le questionnaire médical.

### 2. L'entretien médical

Cet entretien est réalisé par un médecin ou un(e) infirmier(e) qui garantit la confidentialité des échanges. Il a pour but de vérifier que le don ne présente aucun risque pour le donneur comme pour le receveur.

### 3. Le prélèvement

Une fois déclaré apte lors de l'entretien médical, le donneur est accueilli par un(e) infirmier(e) qui l'installera dans un fauteuil de prélèvement afin de réaliser le don. Une vérification de l'identité du donneur est également réalisée pour éliminer toute erreur éventuelle lors de la création du dossier.

### 4. La collation

Après le don, l'équipe de l'établissement Français du Sang (EFS) et éventuellement, les membres des associations de donneurs de sang, proposera aux donneurs des en-cas et des boissons. Cette collation est nécessaire à son corps pour l'aider à régénérer les cellules prélevées lors du don.

### 5. Information post-don

Ce point est très important pour le receveur. En effet, si le donneur présente des symptômes de maladie (fièvre, rhume, gastro-entérite ...) dans les 15 jours qui suivent le don, ou s'il a oublié de signaler un élément ou s'il souhaite modifier une information donnée au médecin, il est important qu'il contacte l'EFS pour assurer la sécurité du receveur.

**Maintenant que vous savez tout, participez à la prochaine collecte, mercredi 19 juillet de 17 h à 20 h, et à la suivante, mercredi 25 octobre salle des Hermones, Mairie du Lyaud.**

Bon été à tous !



# Chablais Nordic

La saison 2017 du ski club Chablais Nordic a été "délicate" côté enneigement et logistique, le club a rencontré une fois de plus cette année des difficultés dans ses conditions d'entraînement. Premières vraies séances sur neige au stage à BESSANS juste avant Noël pour les compétiteurs et quelques jeunes U8-U10, ce qui est bien tard pour démarrer une saison d'hiver ! Malgré tout sur le plan sportif, l'année a été encore exceptionnelle.

EN 2018, pour sa 10<sup>e</sup> saison, le club change un peu d'orientation, il sera présidé par Jean-jacques HENRY. Côté entraîneur, Franck LAZARETH se retire du groupe et Philippe BLANC et Théo PETIT JEAN futur moniteur et ancien jeune du club viendront entraîner les compétiteurs avec le soutien de Fred BENEDE pour le biathlon. Chablais Nordic est déjà sur la saison 2017-2018 qui côté préparation estivale a déjà bien démarré. Les calendriers de courses sont presque connus, tout le monde se projette sur cette année olympique, surtout nos chefs de file du nordique (FOURCADE et MAGNIFICAT) qui emmènent derrière eux toute une dynamique sportive auprès des jeunes comme ceux de Chablais Nordic.



**Contactez et rencontrez  
CHABLAIS NORDIC**

- ✓ Le 6 septembre 2017 sur son stand à la Foire de Crête.
- ✓ Le 9 septembre 2017 au forum des associations à THONON.
- ✓ Le 13 octobre 2017 lors de la permanence des inscriptions.
- ✓ Les 11 et 12 novembre 2017 sur la bourse aux skis à Thonon.
- ✓ Mai 2018 sur le TRAIL UMTLM à THOLLON.

**Sur le web : [Chablaisnordic.com](http://Chablaisnordic.com)  
Par mail : [secretaire.chablaisnordic@gmail.com](mailto:secretaire.chablaisnordic@gmail.com)**



# Tennis Club

La saison 2016-2017 s'est terminée par le goûter de l'école de tennis le mercredi 21 juin. Cette année a été marquée par l'arrivée de "joueurs et joueuses" plus jeunes. Tout le monde progresse et la majorité des groupes a commencé à aborder les matchs et les tournois tout au long de la saison.

Au cours de cette année deux grands projets ont été menés :  
- Une sortie à Roland Garros a été organisée le 3 juin 2017 pour permettre à 14 jeunes du club de voir évoluer les meilleurs joueurs du monde et de repartir avec des étoiles plein les yeux. L'association a la volonté de reconduire ce genre de sorties dans les années à venir.  
- Les deux associations de tennis d'Armoay et Le Lyaud ont fusionné pour devenir après parution au Journal officiel du 15 avril 2017 l'association Tennis Club Armoay le Lyaud. Notre premier objectif est la remise en état du terrain de la commune d'Armoay dans l'espoir d'une inauguration pour la rentrée scolaire 2017.

Bien que les deux communes soient déjà représentées au sein du bureau de l'association, toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues.

Après la pause estivale, les cours de tennis reprendront la semaine du 30 août 2017.

Pour les inscriptions, deux possibilités :  
- par mail : [gdtennis@hotmail.fr](mailto:gdtennis@hotmail.fr)  
- par téléphone : 06 10 97 43 93

Guillaume Dupraz



# AS le Lyaud-Armoay Foot

## SOIRÉE CHOUCROUTE - REPAS DANSANT

Encore une belle réussite pour cette soirée repas organisée par le foot LE LYAUD-ARMOY ! Le service effectué par les jeunes du club, encadrés par leurs éducateurs, a été apprécié



par l'ensemble des convives. Le repas s'est terminé en musique, permettant aux plus jeunes comme aux moins jeunes d'exercer leurs talents de danseurs.



## TOURNOI DES JEUNES DE PENTECÔTE

Belle réussite de la version 2017 pour le tournoi réunissant plus de 400 jeunes footballeurs, par un temps magnifique sur une pelouse parfaitement préparée. Réussite sportive avec samedi la victoire d'AMPHION 1 sur AMPHION 2 en finale des U9 (3 à 1), lundi celle de MARIN sur TES (7 à 1) et en U13 succès des alsaciens de WASELONE sur les locaux de L'AS LE LYAUD ARMOY (3 à 0) devant un public nombreux et connaisseur, en présence des ex ETG BARBOSA et LAQUAIT, Succès financier grâce à l'organisation remarquable du comité, emmené par son président LOUIS BEL avec le soutien fidèle des annonceurs de la plaquette distribuée à 3000 exemplaires et bien sûr la participation active de la municipalité et du SIVOM.

Maintenant place aux vacances ! Rendez-vous pour la fête de l'été, samedi 29 juillet, avec le grand loto sous chapiteau

et dimanche 30 juillet le vide-greniers (inscription au DJOSS BAR), le repas animation, la soirée dansante et les feux d'artifice. Un joli programme ! Comme d'habitude, nous vous attendons très nombreux.





# Théâtre "Les Mots Dits"

La saison des "Mots Dits" s'est terminée avec un spectacle à la MAL dans le cadre des 50 ans de l'établissement artistique. La pièce a également été très appréciée dans chaque commune visitée. Rire et bonne humeur étaient au rendez-vous. Un prochain spectacle est en préparation. A bientôt.



# Ecole de musique

Cette année, l'audition de l'école de musique s'est déroulée le 24 mars à la mairie du Lyaud. Cette audition, proposée à tous les élèves, permet à nos petits et grands musiciens de se mettre en scène et de partager leur talent. Pour certains, c'était une première, et malgré le "trac" ce fut une réussite pour tous.

L'école de musique a également participé à la Cérémonie du 8 mai et à la Fête de la Musique du Lyaud. Un grand merci à la Mairie pour associer l'école de musique à ces deux événements et pour son soutien.

Toutes les informations nécessaires aux futures inscriptions sont dans la plaquette ci-jointe.

L'Ecole de musique vous souhaite un très bel été à tous.



## Ecole de Musique Le Lyaud-Armoys

**Eveil Musical**

**Formation Musicale Appliquée** dès 7 ans

**Orchestre**

**Formation Instrumentale**  
guitare, basse, contrebasse, batterie, saxophone...

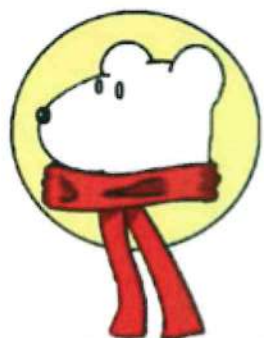
**Informations**

Caroline : 06 48 38 07 13

Karine : 06 01 05 25 54

**Inscriptions :**  
 Samedi 2 septembre de 9h à 11h30 à la mairie d'Armoys  
 Mercredi 6 septembre de 18h30 à 20h à la salle de musique du Lyaud

**Cours individuels:** 390€/30min, 585€/1h  
**Cours collectifs :** 130€/1h



# Bibliothèque d'Armoys

## LE JOURNAL DE KENOTTE

Journal rédigé par une équipe de journalistes en herbe à la bibliothèque d'Armoys. Disponible sur place et sur les sites internet des communes du Lyaud et d'Armoys.

# COMPTES RENDUS DU SIVOM

## SÉANCE DU 31 JANVIER 2017

### CONTRIBUTION À LA CAISSE MUTUELLE DE PRÉVOYANCE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Comité Syndical décide d'allouer une contribution d'un montant de 234,00 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social.

### EXERCICE 2017 : ACOMPTE PARTICIPATIONS COMMUNALES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Comité Syndical décide que les communes versent, par anticipation, un acompte sur les participations communales avant le vote du budget 2017. Le Comité Syndical fixe la somme de l'acompte correspondant à 25 % du montant de la participation calculée et arrondie pour l'année 2016 soit 71.900,00 € pour la commune d'ARMOY et 113.000,00 € pour la commune de LE LYAUD ;

### CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS : ETÉ 2017

Le Comité Syndical décide de la création d'emplois saisonniers, à temps complet, pour une période déterminée allant du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2017.

## SÉANCE DU 14 MARS 2017

### COMPTE DE GESTION 2016 - ADOPTION

Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - ADOPTION

Le Comité Syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par le Président, Daniel CHAUSSÉE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| Compte Administratif     | Fonctionnement      |                      | Investissement      |                      | Ensemble            |                      |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
|                          | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent |
| Résultats reportés       |                     | 51.718,37            |                     | 117.397,28           |                     | 169.115,65           |
| Opérations de l'exercice | 760.880,43          |                      | 132.549,79          | 178.232,20           | 893.430,22          | 1.045.809,95         |
| TOTAUX                   | 760.880,43          | 919.296,12           | 132.549,79          | 295.629,48           | 893.430,22          | 1.214.925,60         |
| Résultats de Clôture     |                     | 158.415,69           |                     | 163.079,69           |                     | 321.495,38           |
| Résultats Définitifs     |                     | 158.415,69           |                     | 163.079,69           |                     | 321.495,38           |

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :  
 78.415,69 € en section de fonctionnement à l'article 002 (Résultat de fonctionnement reporté)  
 80.000,00 € en section d'investissement à l'article 1068 (Excédents de fonctionnement)  
 et décide d'affecter l'excédent d'investissement de l'exercice 2016 soit 163.079,69 € en section d'investissement à l'article 001 (Excédent d'investissement reporté).

### BUDGET PRIMITIF 2017 : ADOPTION

Le Comité Syndical adopte le budget Primitif du Syndicat Intercommunal, pour l'exercice 2017, comme suit :

- > Section de fonctionnement :  
En recettes et en dépenses : 845.000,00 €
- > Section d'investissement :  
En recettes et en dépenses : 324.550,00 €

### INDEMNITÉS DE FONCTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Le Comité Syndical fixe les indemnités mensuelles de fonction des élus, comme suit, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 :  
 Daniel CHAUSSÉE, Président, à 12,20 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.  
 Joseph DÉAGE, Vice-Président, à 4,65 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

### DEMANDES DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT

Le Comité Syndical approuve l'ensemble des projets d'Investissement et sollicite le concours financier du Conseil Départemental de Haute-Savoie.

## LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 79 33 46 89  
 signalerfrelon74@gmail.com

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

### Le Frelon asiatique, comment le reconnaître ?

| FRELON EUROPEEN<br>VESPA CRABRO   | FRELON ASIATIQUE<br>VESPA VELUTINA   |
|---|--|
| <p>Tête rousse et visage jaune</p> <p>Thorax noir et roux</p> <p>Pattes rousses</p> <p>Abdomen jaune avec des dessins noirs</p> <p>Taille: ouvrière: 25 à 35 mm<br/>reine: 40 mm maxi</p> | <p>Tête noire et visage orange</p> <p>Thorax noir</p> <p>Extrémité des pattes jaune</p> <p>Abdomen noir avec une large bande orangée</p> <p>Taille: ouvrière: 23 à 30 mm<br/>reine: 35 mm maxi</p> |

Dr Prémila CONSTANTIN  
 Vétérinaire pour la section apicole  
 GDS Rhône-Alpes



## Plan Climat Air Energie Territorial



Dès son élection en janvier dernier, Jean NEURY, président de Thonon Agglomération, a fait de l'environnement une priorité. A l'occasion du dernier conseil communautaire, les conseillers communautaires ont ainsi décidé d'engager la communauté d'Agglomération dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). En plus des actions déjà entreprises en termes de réduction des déchets, d'assainissement ou de renaturation des rivières, Thonon Agglomération s'engage donc dans une démarche visant à œuvrer en faveur de la transition énergétique.

Le PCAET est un document de référence qui définit une stratégie en matière de Climat Air Energie. Etabli suite à un diagnostic, elle est mise en œuvre grâce à un programme d'actions visant deux objectifs principaux :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter l'impact du territoire sur le changement climatique ;
- adapter le territoire au changement climatique pour réduire sa vulnérabilité.

Pour Gil Thomas, vice-président en charge de l'environnement, "le résultat visé est un territoire résilient, robuste et adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités. Il doit s'inscrire dans une réflexion globale en termes d'aménagement du territoire". Pour donner davantage de pertinence à cette démarche environnementale, les élus ont ainsi choisi de mener ce projet à l'échelle du Pôle Métropolitain et donc de notre bassin de vie : le PCAET sera ainsi élaboré en coordination avec les autres EPCI du Genevois français.

## Centre de loisirs Ouvert tout l'été

L'Action jeunesse de Thonon Agglomération accueille les enfants et adolescents de 3 à 15 ans pendant toutes les vacances d'été. Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, l'équipe d'animation propose une multitude d'activités avec un mot d'ordre : nature et découverte. Imagination et créativité seront une nouvelle fois nécessaires pour sortir grandi de ces semaines d'aventure...

Pour les 9-12 ans, des mini-camps (5 jours/3 nuits) sont d'ores et déjà programmés. Ils permettront aux enfants de partir à la découverte des villages de l'agglomération et de leurs habitants.

### L'aventure pour les 12-15 ans

Pour les 12-15 ans, des mini-séjours en pays de Savoie (cinq jours et quatre nuits) sont programmés avec pour destination le plateau des Glières, Annecy, le Grand Bornand... Encadrés par des professionnels, les adolescents découvriront des activités sportives et culturelles.



### Plus d'informations

Action Jeunesse de Thonon Agglomération  
04 50 72 94 36  
Consultez tous les programmes sur :  
[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) (onglet Collines du Léman)

## Tous à vélo

Le 17 septembre à Orcier

La 12<sup>e</sup> édition de La Chablaisienne s'élançera d'Orcier. Au programme de la journée : pas de chrono, pas de classement, le plaisir du vélo tout simplement.

Enfants, adultes, familles, sportifs aguerris ou cyclistes du dimanche... Tous à vélo, le 17 septembre. Huit circuits de longueur et de difficulté variables seront tracés (cinq parcours sur route et trois circuits VTT). Deux parcours seront spécialement dédiés aux familles.

Organisée en partenariat avec l'association des Cyclo Randonneurs Thononais et le club VTT Léman de Bons-en-Chablais et grâce à la coopération des sociétés de chasse du territoire, La Chablaisienne est un événement avant tout convivial. "Il ne s'agit surtout pas d'une course" rappelle Gilles CAIROLI, vice-président de Thonon Agglomération en charge de la politique culturelle et sportive. "Notre objectif est de créer un temps fort autour de notre exceptionnel patrimoine naturel et du sport formidable qu'est le cyclisme" ajoute-t-il. Plus d'un millier de participants sont attendus. Créée en 2006, La Chablaisienne s'est imposée comme un temps fort de l'agenda cyclotouriste régional.

### PRATIQUE

5 parcours sur route et 3 circuits VTT.  
Inscription sur place le jour-même de la randonnée.  
Pour une randonnée en toute sécurité,  
casque obligatoire pour chaque participant.

La maison médicale, située "18, route des Cathelins", a ouvert ses portes le 31 mai 2017.

### - Médecin : VERHEYDE Catherine

Tél. 04 50 73 30 43  
Possibilité de prendre RDV sur le site "doctolib".

### - Kinésithérapeute : LANDAT Audrey

Tél. 04 50 73 25 97

### - Infirmières :

**MICHEL Christelle**

Tél. 06 77 14 53 94 - 04 50 73 93 50

**NEMOZ Patricia**

Tél. 06 84 24 50 61 - 04 50 73 93 50

### - Orthophoniste : RODET Laure

Tél. 04 50 81 60 35

A partir de septembre 2017.



## Point poste

Depuis le 3 octobre 2011, un Point Poste est ouvert à l'Établissement "LE D'JOSS BAR".

Les services proposés à la population :

- ACHETER :
  - Timbres
  - Enveloppes Prêt-à-Poster
  - Emballages pour vos colis
  - Services de réexpédition ou de garde du courrier
- DÉPOSER :
  - Vos lettres et colis
- RETIRER :
  - Vos lettres recommandées
  - Vos colis
- EFFECTUER :
  - Des retraits d'espèces pour les personnes titulaires d'un Compte Postal

### Horaires d'ouverture du Point Poste

Tous les jours sauf le dimanche

- LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

De 6 h 45 à 12 h 30

De 16 h 30 à 19 h 30


- MERCREDI :

De 6 h 45 à 12 h 30

- FERMETURE LE DIMANCHE

LA POSTE





PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication des services de l'État  
04 50 33 61 82

Anncv, le 21 avril 2017

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### FEUX DE BROUSSAILLES : VIGILANCE ET BON SENS CITOYEN

Ces dernières semaines, plusieurs feux de broussailles se sont déclarés dont trois pour la seule journée de jeudi, sur les communes de Faverges, Les Houches et Bonne.

**Rappel des interdictions (feux en forêts, écobuage et brûlage des déchets végétaux) :**

Il est interdit, sur l'ensemble du département, à toute personne :

- d'allumer des feux dans les forêts, plantations ou boisements ;
- de pratiquer l'écobuage (brûlage des végétaux sur pied, des bois morts, des herbes sèches) ;
- de brûler des déchets verts, qui doivent être apportés en déchetterie.


En effet, le risque d'incendie est accru du fait du manque de précipitations au cours des derniers mois.

**Une seule exception en dernier recours**  
Les agriculteurs peuvent en dernier recours brûler des déchets végétaux après arrachage en respectant les conditions suivantes :

- annuler en cas de vent > 30 km/h, de sécheresse ou de pic de pollution ;
- informer au préalable la mairie ;
- effectuer le feu sur sol décapé à nu et sous surveillance ;
- prévoir un dispositif d'extinction à proximité ;
- pratiquer le brûlage entre 10h et 16h30 ;
- prévoir une distance minimale (200m des habitations et des bois et forêts, 100m des routes).

**Consignes de prudence générales pour tous**  
Pas de cigarettes, barbecues ou feux d'artifices en zone sèche ou boisée.  
En voiture, pas de mégots jetés par la fenêtre.

Contact presse :  
Service interministériel de communication des services de l'État  
04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53  
[pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)

 @Prefet74



## Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

### En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

**NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.**

## Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

**Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.**



## Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

## Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

## 1<sup>er</sup> semestre 2017

### Naissances

\* BIENVENUE \*

- BUREL Louis, né le 4 janvier 2017
- MARCLAY Charlie, née le 20 février 2017
- LEPETIT Siméo, né le 6 mars 2017
- LE THUAUT Léandre, né le 15 mars 2017
- TRUCHOT Adèle, née le 20 mars 2017
- LALLEMANT PROVOST Anna, née le 12 avril 2017
- LEBAS Maya, née le 16 mai 2017
- MEROTTO LORENZO Alessia, née le 14 juin 2017
- JORDAN Louis et Emma, nés le 15 juin 2017



### Mariages

\* FÉLICITATIONS \*

- MENOUD Benoît & GIROD Isabelle, mariés le 10 juin 2017
- ROQUIER Arnaud & MOCELLIN Aurélie, mariés le 17 juin 2017

### Décès

\* SOUVENIRS RESPECTUEUX \*

- NEUVILLE Pierre, décédé le 14 janvier 2017
- SINTEFF Noël, décédé le 22 janvier 2017
- NEPLAZ Bernadette épouse JORDAN, décédée le 9 février 2017
- LOUZANI Larbi, décédé le 10 mai 2017



## Hommage

Hommage à Monsieur Noël SINTEFF, ancien déporté, décédé le 22 janvier 2017 à l'âge de 83 ans.

## BLOC NOTES

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert chaque semaine, sauf les jours fériés.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION,  
ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.  
TÉL. 04 50 73 90 51 - E-MAIL : MAIRIE.LYAUD@WANADOO.FR

### SECRETARIAT DU SIVOM

Ouvert le LUNDI, JEUDI, VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h  
ET LE MARDI DE 7 h 30 à 17 h.  
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53

### DÉCHETTERIE ALLINGES

Ouvert  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h  
ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30  
TÉL. 04 50 73 98 59

### RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE  
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

### NUMÉROS UTILES

**POMPIERS : 18**  
**SAMU : 15**  
**GENDARMERIE : 04 50 71 09 20**

DR PIOT PATRICK : 04 50 70 25 00  
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44  
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :  
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53  
ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

### ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES  
TÉL./FAX 04 50 26 49 13





| DATE                         | MANIFESTATION                 | ASSOCIATION                            | LIEU                       |
|------------------------------|-------------------------------|--|----------------------------|
| 13 juillet                   | Fête Nationale                | Association Sports et Loisirs          | D'JOSS BAR - Le Lyaud      |
| 19 juillet<br>17 h 30 à 20 h | Don du sang                   | Goutte de Vie                          | Salle communale - Le Lyaud |
| 29 juillet                   | Loto                          | Club de foot                           | Champ Dunant - Le Lyaud    |
| 30 juillet                   | Fête de l'été + vide-greniers | Club de foot et Association St Nicolas | Champ Dunant - Le Lyaud    |
| 7 octobre - 20 h             | Repas animé                   | Comité des fêtes d'Armoy               | Salle des fêtes - Armoy    |
| 21 octobre                   | Fête de la Châtaigne          | Comité des fêtes d'Armoy               | Commerces Armoy            |
| 25 octobre<br>17 h 30 à 20 h | Don du sang                   | Goutte de Vie                          | Salle communale - Le Lyaud |
| 28 et 29 octobre             | Exposition Artisanale         | Foyer rural culturel Armoy - Le Lyaud  | Salle des fêtes - Armoy    |
| 4 novembre                   | Course pédestre jeunes        | Association Sports et Loisirs          | Champ Dunant - Le Lyaud    |
| 5 novembre                   | Course pédestre adultes       | Association Sports et Loisirs          | Champ Dunant - Le Lyaud    |
| 11 novembre - 11 h 30        | Cérémonie du 11 novembre      | Municipalité du Lyaud                  | Monument aux morts         |
| 18 novembre                  | Loto                          | Association des parents d'élèves       | Salle des fêtes - Armoy    |
| 2 décembre                   | Repas Aînés                   | Municipalité d'Armoy                   | Armoy                      |
| 2 et 3 décembre              | Salon artistes créateurs      | Antoine Brouze                         | Salle communale - Le Lyaud |
| 9 décembre                   | Vente de sapins               | Association des Parents d'Élèves       | Groupe scolaire            |
| 10 décembre                  | Repas des Aînés               | Commission des Aînés du village        | Salle communale - Le Lyaud |
| 15 décembre                  | Fête de la Lumière            | Commission animation et culture        | Salle communale - Le Lyaud |
| 17 décembre                  | Noël des enfants              | Comité des fêtes d'Armoy               | Salle des fêtes - Armoy    |

## Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

> DU 9 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2017

|  |   |
|--|---|
| Départ du Lyaud, Place du Champ Dunant à 7 h 18  | -> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires) |
| Départ du Lyaud, Place du Champ Dunant à 14 h 38 | -> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 14 h 45 (période scolaire)  |
| Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20       | -> Arrivée au Lyaud, Place du Champ Dunant à 12 h 32              |
| Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 00       | -> Arrivée au Lyaud, Place du Champ Dunant à 18 h 15              |

## Conseil Insertion Professionnelle

### PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?  
 Vous avez besoin d'une qualification ?  
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?  
 Vous ne savez pas comment faire ?  
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous  
 au secrétariat de la Mairie  
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND  
 Conseillère en Insertion Professionnelle

### Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 04 50 70 53 21  
 Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :  
 Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02  
 Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

### Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ  
 au 06 10 97 43 93.

### Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse  
 avec Michel MIGLIASSO  
 au 04 50 73 95 12.

### Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY  
 au 04 50 70 56 99.

### L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 04 50 71 15 50  
 avec Stéphanie VALLET au Lyaud.

### Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

### Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Danielle RUFFIN  
 au 04 50 70 90 36.

### L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Karine ANTONIOL  
 au 04 50 70 59 32.

### Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

Marie-Josée GHIO  
 au 04 50 26 64 95.

### Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11  
 et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

### L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER  
 (responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

### Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition  
 Président : Frédéric BENEDE  
 Tél. 06 50 81 19 54  
 www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

### Les jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

## Comité de rédaction du bulletin

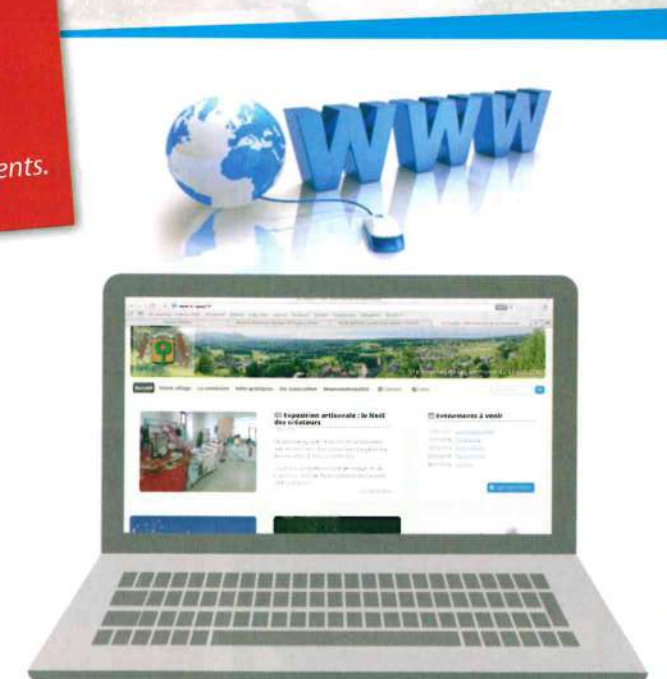
Membres du Conseil Municipal  
 M. Joseph DÉAGE  
 M. Jean-Yves MEYNET

Mme Stéphanie VALLET  
 Mme Sylvie LUGRIN  
 Mme Laurence VIGNETTE  
 Mme Luce PERNIER

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.  
 Création et impression : FILLION imprimerie 04 50 26 29 13

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD  
[www.le-lyaud.fr](http://www.le-lyaud.fr)

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...





**SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Terrassements et VRD  
Canalisations eaux potable, pluviales et usées  
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

**ISO MENUISERIE**

Gérant : Philippe SAMOYEAU

213, rue de Cornillat - Z.I. Les Bracots  
74200 BONS-EN-CHABLAIS  
Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77  
E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr  
www.isomenuiserie.fr

**Allianz**

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE

Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer  
74200 Thonon 74200 Allinges  
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67  
arrachart-george.thonon@allianz.fr  
arrachart-george.allinges@allianz.fr

**EMC TP**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
ADUCTION D'EAU  
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON  
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs  
qui vous apportent le bonheur !

**RAMONEUR**  
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD  
**04 50 73 90 24**

**FILLION**  
IMPRIMERIE

ALLINGES

04 50 26 29 13 • fillion.imprimerie@free.fr

**PETITJEAN**

Christophe SARL

Ferblanterie  
Cuvrierie

5, chemin de la Rotte - 74200 Thonon les Bains  
Tél. 04 50 73 99 68 - Fax 04 50 81 03 91 - Port 06 08 82 60 14  
Site 443 522 511 000 15

**TAXI EVASION**

Transport médical assis  
agréé toutes caisses  
d'assurances

7/7 JOURS

TOUTES DISTANCES  
Gares, aéroports, stations,  
colis, transports privés  
et médicaux

**Pierre DETRY 06 18 64 32 83**  
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud

**MENUISERIE - AGENCEMENT**  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER

artisan

**Bruno COUEDEL**

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
bruno-couedel@wanadoo.fr

**G. DUBOULOZ**

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**  
Magasin Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28 www.dubouloz.net

**La Décoration**  
Magasin ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 36 92  
Fax. 04 50 70 27 81

**FINELEC**  
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

**SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ**

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93  
finelec.74@wanadoo.fr

*Pompes Funèbres Chablaisiennes*  
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Biel  
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04  
pfc@wanadoo.fr  
pompesfunebreschablaisiennes.com

**GALLAY TV**

Antennes Satellite - Terrestre  
Réparation TV

TNT

Tél. 04 50 70 56 99  
572, route des Cruets  
74200 Le Lyaud  
Fran. ois.gallay@wanadoo.fr

Nous remercions  
tous nos annonceurs !

**BORETTI & FILS**

Chauffage - Sanitaire  
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON  
**04 50 71 07 30**

**BEL & MORAND**  
T.P.

Aspiratrice excavatrice  
Capeaux, sciure, gravats, gravier,  
terre, sable, eau, balast...

• Hauteur jusqu'à 15 m  
• Diamètre jusqu'à 250 mm  
• Distance jusqu'à 50 m

Contact  
463 E, route de la Gare  
Z.I. Métégers - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01  
E-Mail : sabem@wanadoo.fr

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR

**AGNAIRE**

20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE  
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX  
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE  
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical  
Oxygénothérapie - Orthopédie  
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente  
click & collect

**forum santé** Tél. 04 50 70 51 93  
Fax 04 50 73 93 97

ossature bois  
charpente  
couverture

**FAVRAT**  
construction bois

particuliers  
entreprises  
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
www.favrat.fr

ZI VONGY LES PLAGNES  
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE  
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38  
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

**MCM**

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

**Compostière de Savoie**

Collecte de végétaux et de boues de stations d'épuration.  
Traitement et valorisation.  
Vente au détail de compost végétal.  
Livraison à partir de 10 Tonnes.

jean-marc.ehry@terralys.fr  
193, Chemin des Bougeries  
ZA - 74550 PERRIGNIER  
Tél. 04 50 72 41 10  
Fax 04 50 72 00 33

Nous remercions  
tous nos annonceurs !

**BOUCHERIE TRADITIONNELLE**  
BONDZ VIANDES

TÉL. 04 50 81 45 09

cora et moi, la confiance est là cora

sarl Les Enfants de  
Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
Tél. 04 50 73 90 43

les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

**SAV GAZdéfi** DÉPANNAGE - ENTRETIEN  
APPAREILS GAZ ET A FUEL  
Tél. 04 50 39 45 71  
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse  
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

**EUROPE SIGNALÉTIQUE**

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS  
MARQUAGE ROUTIER  
PANNÉAUX DE SIGNALISATION  
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES  
74550 PERRIGNIER

**Lcompta**  
Société d'expertise comptable

Laetitia DIVIS  
Expert Comptable

Rès, "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer  
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96  
Fax 09 67 44 26 38 - lcompta@orange.fr

**PARTNER CHAUFFAGE**

DÉPANNAGE  
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES  
Tél. 04 50 70 58 81

**MÉCHOU DES SAVOIES**

Traiteur à domicile

- Réceptions
- Mariages
- Baptêmes
- Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Vincent Meunier  
74200 Le Lyaud

Tél. 04 50 70 96 49  
Port : 06 11 87 74 63

PEINTURE & DÉCORATION  
**DEGENEVE Christian**  
REVÈTEMENTS • SOLS ET MURS • FACÈDES

74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 55 95 • Mob. 06 08 06 92 40  
Fax : 04 50 70 55 96  
christian.degeneve@orange.fr

**Fleur de soins**

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rte champs de Beute  
Suz Rivy  
06 47 62 16 06

**DOMIAL**  
Electroménager, image et son

**DÉPANN'MÉNAGER**  
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 99 94  
pellieux.l@wanadoo.fr

**LE D'JOSS BAR**

Restauration rapide du week-end  
Française des Jeux - Agence postale  
- Menu ouvrier du lundi au vendredi -

Tél. 04 50 73 38 46  
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

**LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES**  
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

**S.I.P.E.**

Construction réseaux électriques  
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public  
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoiy  
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24  
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

**LA FERME DE TROSSY**

Horaires  
Lundi au samedi :  
9 h 30 - 12 h  
16 h 30 - 19 h 30  
Dimanche  
et jours fériés :  
9 h 30 - 11 h 30  
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMÈRE DE  
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
www.lafermedetrossy.com



